



SOMMET MONDIAL SUR LA TRANSFORMATION DE L'ÉDUCATION

New York, 19 Septembre 2022

Rapport sur les consultations nationales en République du Bénin

1. PROCESSUS DE CONSULTATION NATIONALE AVANT LE SOMMET SUR LA TRANSFORMATION DE L'ÉDUCATION

Nom du délégué : Monsieur Abdoulaye BIO TCHANE, Ministre du Développement, de la Coordination de l'Action Gouvernementale, Ministre d'Etat

Nombre de consultations (si plus d'une consultation a lieu) : Deux (02)

Informations de base sur l'ensemble de la (des) consultation(s) organisée(s)

Date(s)	16 juin 2022 et 10 août 2022
Titre(s)	<ul style="list-style-type: none">• Consultation du Groupe Local Education (GLE)• Consultation des jeunes, enseignants et Organisations de la Société Civile (OSC).
Types (par exemple, nationale, infranationale)	Nationales
Axe géographique	Participants venus de tous les départements
Nombre de participants pour chaque consultation	55 et 62
Langue utilisée	Français

Nombre total de participants :

Tranche d'âge des participants : (insérer le nombre correspondant)	
0 – 17 : 0	
18 – 29 : 30	
30 -59 : 51	
60+ : 36	
Sexe des participants : (insérer le nombre correspondant)	
Homme : 89	
Femme : 28	
Je préfère ne pas le dire	
Nombre de participants de chaque secteur : (insérer le nombre correspondant)	
Éducation : 71	Nutrition : 02
Protection de l'enfance : 02	Communication : 08
Santé : 02	Technologies de l'information : 08
Travail : 05	Protection sociale : 03
Environnement : 02	Eau, assainissement et hygiène : 03



Finances : 04	Autre (veuillez expliquer) : 07 (Assemblée Nationale, FENAPEB, CCIB, CNP, CNE, CES, ANCB) ¹
---------------	---

Nombre de participants de chaque groupe de parties prenantes : (insérer le nombre correspondant)

	Enseignants, éducateurs, animateurs et professeurs : 72
	Jeunes et étudiants (y compris enfants et adolescents) : 26
	Responsables d'établissements scolaires (par exemple, Réseau des écoles associées de l'UNESCO) : 03
	Représentants de la ville et des collectivités locales : 01
	Parents et soignants : 03
	Petites/moyennes entreprises/syndicats : 03
	Grandes entreprises nationales : 00
+	Membres du Parlement : 01
	Entreprises multinationales : 00
	Autorités locales : 01
	Gouvernement et institutions nationales : 05
	Fonctionnaires : 62
	Communauté économique régionale : 00
	Organisations des Nations Unies : 04
	Organisations non gouvernementales locales : 12
	Institutions financières internationales et/ou régionales : 00
	Organisations non gouvernementales internationales : 03
	Fondations privées / Partenariat / Alliance : 00
	Populations autochtones et dirigeants communautaires : 00
	Communauté scientifique, universitaires, universités et instituts de recherche : 00
	Médias : 08

¹ FENAPEB : Fédération Nationale des Associations des Parents d'Elèves du Bénin ; CCIB : Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin ; CNP : Conseil National du Patronat ; CNE : Conseil National de l'Education ; CES : Conseil Economique et Social ; ANCB : Association Nationale des Communes du Bénin





Autre (veuillez expliquer) _____

2. PRINCIPES D'ENGAGEMENT

Comment avez-vous organisé la consultation pour garantir le respect des principes suivants des consultations nationales ?

Une approche pangouvernementale : **Oui**

Inclusion et égalité : **oui**

Mettez l'accent sur les jeunes en tant qu'agents du changement : **oui**

3. AXES DE LA CONSULTATION ET RÉSULTATS

Quels étaient les principaux domaines sur lesquels était/étaient axée(s) la/les consultation(s) nationale(s), sur la base des cinq pistes d'action thématiques du Sommet sur la transformation de l'éducation* et des questions soulignées dans les documents de discussion et les notes d'information sur les futurs de l'éducation ?

* Pour mémoire, les cinq pistes d'action sont :

1. écoles inclusives, équitables, sûres et saines
2. apprentissage et compétences pour vivre, travailler et promouvoir un développement durable
3. enseignants, enseignement et profession enseignante
4. apprentissage et transformation numériques
5. financement de l'éducation

Ecoles inclusives, équitables, sûres et saines

Apprentissage et compétences pour vivre, travailler et promouvoir un développement durable

Enseignants, enseignement et profession enseignante

Apprentissage et transformation numériques

Financement de l'éducation

Quels sont les principaux résultats concernant les quatre composantes clés* de la ou des consultations nationales ?

* Pour mémoire, les quatre composantes clés sont :

1. Rétablissement suite à la perturbation due à la Covid-19 [court terme]
2. Transformation de l'éducation [moyen- à long terme]
3. Révision des objectifs et critères de référence nationaux en matière d'éducation
4. Garantie d'un financement public durable





1- Rétablissement suite à la perturbation due à la Covid-19 [court terme]

Les consultations nationales ont reconnu que dans le cadre du **Rétablissement à la suite de la perturbation due à la COVID-19**, le Bénin a élaboré un Plan National de Riposte à la COVID 19 avec un programme opérationnel spécifique au système éducatif intitulé : **Adaptation du système éducatif aux urgences de santé publique et aux chocs**. Les objectifs définis dans ce programme sont : (i) installer des dispositifs de visualisation et de scénarisation dans les établissements scolaires et universités ; (ii) développer un mécanisme de soutien aux ménages les plus vulnérables afin d'assurer l'accès et l'utilisation des plateformes numériques éducatives et (iii) renforcer les dispositifs de résilience et les vaccinations dans les écoles, les établissements et les universités. En plus des actions mises en œuvre pour atteindre ces objectifs, le Bénin a élaboré un **document de stratégie nationale pour la continuité de l'éducation et de l'apprentissage en cas de choc et de fermeture des écoles**. L'action transformatrice recommandée par les consultations nationales est l'opérationnalisation de cette stratégie.

2- Transformation de l'éducation [moyen- à long terme]

Les cinq pistes d'action thématiques proposées au niveau global ont été domestiquées par le Bénin étant donné qu'elles sont en lien direct avec les préoccupations du Gouvernement liées au secteur de l'éducation. A ce titre, elles ont été adressées par les participants aux consultations nationales qui ont fait des propositions d'actions transformatrices de l'éducation. Au titre de ces actions, on peut citer, entre autres :

a- Des écoles inclusives, équitables, sûres et saines :

- Poursuite de la dotation des établissements scolaires en salles de classe suffisantes et équipées ainsi qu'en enseignants qualifiés et en nombre suffisant à tous les niveaux d'enseignement ;
- Elaboration et mise en œuvre document opérationnel (Programme national) holistique et multisectoriel d'accélération de l'éducation des filles et des garçons ;
- Adoption et opérationnalisation de la stratégie de renforcement des alternatives éducatives

b- Apprentissage et compétences pour vivre, travailler et promouvoir un développement durable

- Transformation/ renversement de la pyramide du système éducatif à l'horizon 2030 avec 70 pour cent des effectifs de l'EFTP et 30 pour cent pour l'ESG contre 10 pour cent (EFTP) et 90 pour cent ESG actuellement ;
- Création de six lycées scientifiques et de 3 Ecoles Normales supérieures ;
- Extension de l'éducation de base à la classe Terminale ;

c- Enseignants, enseignement et profession enseignante

- Réformer les écoles de formation des enseignants dans un processus visant la tertiarisation ;
- Définir un plan de recrutement basé sur les besoins réels du terrain ;
- Mettre en place des dispositifs de formation professionnalisants aussi bien dans la formation initiale que continue pour favoriser l'autonomisation des enseignants
- Introduire l'éducation des enfants à besoins spécifiques dans le dispositif de formation des enseignants.

d- Apprentissage numérique et transformation

- Connectivité des établissements primaires, secondaires et de formation professionnelle puis universitaire ;
- Poursuite de la construction, de la réhabilitation et de l'équipement des infrastructures scolaires prenant en compte les enfants à besoins spécifiques ;
- Poursuite de la construction et de l'équipement des salles numériques ;
- Mise en place et entretien des Points Numériques Communautaires dans les chefs-lieux de communes et les arrondissements des communes à statut particulier.





- Réalisation d'une étude de faisabilité pour le renforcement des compétences permettant de créer du contenu numérique éducatif pour l'enseignement primaire, secondaire et professionnel ;
- Formation des Inspecteurs, Conseillers Pédagogiques et enseignants à l'exploitation des plateformes numériques

e- Financement de l'éducation

- Mise en place d'un cadre incitatif de financement du privé ;
- Promotion du partenariat public-privé ;
- Diversification des sources de financement de l'éducation avec un accent sur le financement du secteur privé et des financements innovants ;
- Mise en place d'une gouvernance pour une gestion efficace et efficiente des ressources du secteur de l'éducation

3- Révision des objectifs et critères de référence nationaux en matière d'éducation

Dans le cadre **des révisions à apporter aux objectifs et aux critères de référence de l'éducation nationale afin de refléter le niveau d'ambition plus élevé indispensable pour sortir de la crise de la COVID-19 et accélérer les avancées vers l'ODD 4**, les participants aux consultations nationales ont recommandé de :

- renforcer la mise en place et le fonctionnement d'écoles inclusives, équitables, sûres et saines ;
- améliorer la qualité des apprentissages tout au long de la vie, garantissant le développement des compétences pour l'emploi et l'entrepreneuriat, le travail et le développement durable ;
- rendre disponible, en nombre suffisant, les enseignants, les formateurs, les encadreurs et les éducateurs qualifiés, compétents, motivés, conscients de leur mission sociale pour tous y compris les enseignants à besoins spécifiques ;
- intégrer le numérique dans l'offre éducative et la promotion de son utilisation dans la formation des enseignants ;
- élaborer et mettre en œuvre un mécanisme de financements innovants et utiliser de façon optimale les ressources intérieures et extérieures pour le financement du secteur de l'éducation.

4- Garantie d'un financement public durable

Les consultations nationales ont recommandé, entre autres :

- l'amélioration continue de la part du budget national consacrée au financement de l'éducation ;
- la diversification des sources de financement de l'éducation avec un accent sur le financement du secteur privé et des financements innovants ;
- le renforcement, dans le secteur de l'éducation, des partenariats entre l'Etat, le secteur privé, les PTFs et les partenaires sociaux.